

Sujet : [INTERNET] Demande d'abandon du projet des Griottes (Champguyon)

De : >

Date : 17/10/2022 à 20:47

Pour : DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) emis par JOHNER Odile - DDT 51/SEEPR/ICPE <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à exprimer mon opposition totale au projet éolien de Champguyon « SEPE Griottes », porté par INTERVENT.

Le Sud-Ouest Marnais souffre d'une saturation du fait de la multiplication des projets éoliens et, lorsque l'on vient de Paris par la N4, on sait que l'on arrive dans cette partie de Champagne quand on aperçoit la multiplication des mâts à perte de vue. Une telle situation ne peut que nuire au tourisme, d'une part, et, d'autre part, porter préjudice aux riverains desdits projets : pollution visuelle de jour comme de nuit, nuisances sonores, conséquences sur leur santé (bruit incessant et sourd généré par les pales dès qu'il y a un peu de vent, infrasons, syndrome éolien...). Pour ces derniers s'ensuit également une perte financière car la proximité d'éoliennes entraîne une dévaluation de leurs biens immobiliers.

La très grande proximité des éoliennes des habitations, l'encerclement et la densification, rendent insupportable la vie de nos concitoyens qui ont l'impression d'être quantité négligeable ou des citoyens de seconde zone dont on fait peu de cas. Ou, si l'on tient compte de certaines remarques pour calmer la colère des riverains lors de l'enquête publique, ensuite, lors du Repowering, une grande liberté est souvent accordée aux promoteurs. Comment ne pas être inquiet alors ?

Ces projets ont aussi un impact non négligeable sur le milieu environnant en perturbant les couloirs des oiseaux migrateurs faisant étape au lac du Der, si proche, en provoquant la mort des chiroptères, en ayant des conséquences sur la santé des animaux domestiques comme les vaches (moindre rendement de lait, mortalité accrue voire même quelques difformités...).

L'impact n'est pas neutre si l'on se situe sur le long terme car, quoi que l'on dise, le démantèlement de ces éoliennes est incertain ou, s'il se fait, des tonnes de béton des socles resteront dans les sols et empêcheront des cultures de plantes dont les racines s'enfoncent à plusieurs mètres de profondeur, pollueront les nappes phréatiques à l'heure où l'eau devient une denrée rare. Par ailleurs, actuellement, on ne sait pas recycler les pales de ces éoliennes de plus en plus monstrueuses.

Tout cela au bénéfice d'intérêts privés et au détriment des habitants de la zone, projets, qui plus est, qui sont favorisés par des finances publiques. Quand on fait le ratio entre le coût de ces projets et leur efficacité, du fait de l'intermittence notoire de l'éolien, on ne peut que se demander le bienfondé de tout cela.

Les promoteurs présentent leur projet comme « bénéficiant localement » aux villages concernés mais, dans la réalité, n'en tirent profit que les collectivités et quelques agriculteurs. Cela contribue à semer la zizanie et créer un climat délétère dans les communes concernées où la convivialité disparaît.

Le soi-disant côté vertueux et écologique de l'énergie éolienne, quand on creuse et analyse le problème, ne semble qu'un leurre qui, contrairement au but énoncé, risque de nous rendre très dépendants sur le plan énergétique.

Je demande donc l'abandon du projet qui menace Champguyon.

JYF, Les Essarts-lès-Sézanne